

# LE BÂTHIOLAIN

LETTRE INFO DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE N° 200 - FÉVRIER 2023

## Le mot du Maire

Monique ROSSET-LANCHET



### SE SERVIR DU PASSÉ POUR CONSTRUIRE L'AVENIR...

Très souvent nous entendons “ça a toujours été comme ça à La Bâthie”, mais le monde a changé, et changera encore, ce qui oblige chacun et les élus en premier à s'adapter en

permanence pour construire sereinement... Il est plus que jamais nécessaire de se nourrir du passé pour pouvoir se projeter vers l'avenir et faire évoluer la commune.

Y a-t-il un moment privilégié pour souhaiter le meilleur à chaque citoyen de la commune et à leur famille ? pas sûr... Bien évidemment, dans cette période difficile, j'adresse mes pensées à tous les habitants de la commune, et à ceux qui nous ont quittés, et formule le souhait d'une année plus pacifique et moins stressante.

Cependant, c'est toute l'année que les élus que nous sommes, aidés par les services municipaux, travaillons au mieux pour que les services rendus aux habitants s'améliorent.

Une réunion publique a eu lieu en novembre 2022, une nouvelle réunion sera programmée en avril 2023 pour faire le point sur la situation de la commune et sur les besoins de la population, besoins qui conditionnent et conditionneront les investissements à venir.

Vous trouverez dans ce bulletin les principales actions réalisées en 2022.

Nous avons travaillé pour remettre sur la commune des services de proximité : travail avec les jeunes avec l'action de l'animateur Félix dont nous soulignons l'excellent travail, relais petite enfance pour lequel une troisième matinée va être proposée face au succès rencontré, permanence de l'assistance sociale de secteur, permanence de la conseillère numérique, lien privilégié avec la MDPH.

Le travail sur la sécurisation dans la traversée du village verra sa matérialisation cette année.

L'étude de faisabilité quant au projet de cantine garderie (auquel s'est rajouté la problématique du chauffage des bâtiments) est lancée.

En 2022, nous avons été beaucoup pris par le dossier de l'Ehpad et par l'accompagnement des salariés du fait de la fermeture du service cuisine centrale, le CIAS d'Arlyère ayant dénoncé prématurément et unilatéralement la convention la liant au CCAS pour la fourniture des repas.

Je tiens cependant à souligner qu'il n'y aurait pas aujourd'hui de « problème Ehpad » si le transfert de la compétence à la communauté d'agglomération Arlyère avait été réalisé correctement en 2019.

Et je réaffirme que la commune de La Bâthie n'a pas les moyens financiers pour porter une réhabilitation du bâtiment, alors qu'il y a tant d'autres investissements nécessaires voire urgents à porter et pour lesquels nous avons pleine compétence.

Je remercie l'ensemble du personnel pour les efforts consentis et leur adaptabilité dans le cadre de la réorganisation nécessaire des services ces deux dernières années.

Je tiens également à remercier toutes les forces vives entreprises, associations, bénévoles, etc. pour tout ce qu'elles apportent de bénéfique à nos concitoyens.

Deux bulletins municipaux plus complets seront à l'avenir proposés chaque année. Le prochain bulletin sortira fin du premier semestre. Je rappelle que les élus sont à votre écoute le samedi matin, que je suis disponible sur mon téléphone à tout moment en cas de problème, et que l'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 19 h le lundi.

Sincèrement dévouée  
Monique ROSSET-LANCHET

## Le Relais Petite Enfance

**Le Relais Petite Enfance (RPE)**, anciennement le RAM, s'adresse aux assistant.es maternel.le.s. Géré par le CIAS Arlysère, le RPE a une permanence tous les mardis matin de 9h à 11h, hors vacances scolaires. Des temps d'animation pour les enfants proposés durant les permanences et une fois par an, un spectacle dans la salle des fêtes.

La Mairie de La Bâthie met à disposition une salle au 54 rue Aimé et Eugénie Cotton.

Les parents souhaitant obtenir des informations pour une assistante maternelle peuvent se rendre directement sur place.

**CONTACTS :** ☎ 04 79 10 73 73 - ✉ [petite.enfance@arlysere.fr](mailto:petite.enfance@arlysere.fr)

## RÉCRÉ'ACTION

### un espace de détente et ludique pour les familles et les tout-petits

**Porté par l'association Récré'Action depuis 2011, le lieu d'accueil enfants parents accueille le mardi matin les familles, grands-parents et assistantes maternelles accompagnés d'un enfant non scolarisé (de la naissance jusqu'à 4 ans) de Basse Tarentaise.**

C'est un lieu d'accueil convivial où le jeu est visible à chaque instant et où les enfants peuvent évoluer librement. Il permet aux adultes de partager des moments privilégiés de complicité avec les enfants et donne également l'occasion aux enfants d'avoir leur première expérience de la séparation (même si un adulte n'est pas loin) et de sociabilisation, avec le respect des premières règles de vie en collectivité.

Après 2 années difficiles à la suite de l'épidémie, l'association a repris pleinement son activité depuis septembre 2022. Les familles et les assistantes maternelles sont restées fidèles au rendez-vous après une reprise partielle, en nombre limité, au printemps dernier. Avec le dynamisme de Patricia RAVOIRE et Genobeba DUREVILLE, les 2 bénévoles fondatrices de l'association (assistantes maternelles de métier), de nouvelles familles se sont jointes au rendez-vous les mardis matin, accueillant jusqu'à 30 enfants en moyenne.

L'aménagement de la salle annexe de la salle des Fêtes est organisé de manière à ce que les enfants puissent jouer entre eux sur des tapis, mais aussi que les adultes aient l'opportunité d'avoir un temps autour d'un café pour discuter entre eux. Le lieu favorise la rencontre entre parents et motive le partage d'expériences, en permettant de rompre l'isolement dont peuvent être concernés parfois des jeunes parents, qui peuvent bénéficier de précieux conseils auprès des assistantes maternelles.

Ce lieu est un moment de détente qui peut s'exprimer avec des journées thématiques à travers des activités ludiques : le carnaval où adultes/enfants se déguisent, un spectacle proposé chaque année, la visite du Père Noël, la galette des rois et les fêtes des mères/pères.

**Les bénévoles reçoivent les mardis matin de 8h45 à 11h30 (hors vacances scolaires) dans la salle annexe de la salle des fêtes de La Bâthie (entrée côté gauche) gratuitement, sans inscriptions et en garantissant le respect de la confidentialité et de l'anonymat.** Les arrivées et les départs sont libres. Pour les papas et mamans venant régulièrement dans l'année, une adhésion à 5 euros est proposée pour soutenir l'association.

La salle est mise à disposition depuis la création de l'association par la Mairie de La Bâthie gratuitement. Les 2 membres fondatrices en sont très reconnaissantes, sans quoi, l'association ne pourrait exister.

**L'association souhaite renouveler les jouets des tout-petits, n'hésitez pas à offrir les jouets en bon état dont vos enfants ne se servent plus aux bénévoles.**

#### CONTACTS :

☎ 06 15 14 11 08 (Mme RAVOIRE)

☎ 06 60 91 66 68 (Mme DUREVILLE)

✉ [recreation73@gmail.com](mailto:recreation73@gmail.com)



## Le centre de loisirs de Basse Tarentaise

Les enfants âgés de 3 ans (révolus et scolarisés) à 11 ans (classe de CM2) de Basse Tarentaise peuvent bénéficier du Centre de loisirs à Tours-en-Savoie les mercredis et les vacances scolaires. Des activités sont proposées toute la journée, de 8h à 18h, en fonction de l'âge des enfants : les 3-5 ans et les 6-11 ans.

Les enfants sont encadrés par du personnel diplômé, au minimum BAFA et/ou CAP Petite Enfance.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants tout au long de l'année, avec des thématiques variées selon les saisons, les temps forts de l'année, ... pour apprendre à vivre ensemble, à jouer, à développer leur curiosité, leur créativité et à s'épanouir au sein d'un groupe, différent de celui de l'école ou du cercle familial.

**Exemples d'activités incontournables de l'été 2022 : Peinture avec les pieds, atelier cirque avec un intervenant, matinée balade avec les ânes, sortie ferme de Thénésol, sortie baignade, construction de cabanes, journée à Beaufort à la découverte des alpagas, rencontre en partenariat avec l'accueil de jour Alzheimer « Le passé composé », atelier Cuisine, etc.**



Plus d'info pour les inscriptions et le programme d'animations :

☎ 04 79 10 48 48

✉ [enfance@arlyserre.fr](mailto:enfance@arlyserre.fr)

<https://www.arlyserre.fr/>  
-> Action sociale (CIAS)  
-> Enfance-jeunesse  
-> Basse Tarentaise

## La garderie scolaire, une aubaine pour les parents

Dans un souci d'amélioration continue de son offre en direction des familles, la municipalité a sollicité les familles de La Bâthie cet été, afin de recueillir leurs avis et leurs attentes pour la garderie scolaire.

Les parents ont répondu nombreux à l'enquête, ce qui a permis à la commune de faire évoluer les horaires dès cet automne.

La garderie scolaire est non seulement utile pour les parents, mais aussi un espace ludique, convivial et transmetteur de savoir pour les enfants. A la garderie, les enfants bénéficient de goûters variés et jouent. Les enfants ne sont pas accompagnés pour les devoirs, mais ils peuvent bénéficier d'un endroit calme pour se poser.

A chaque temps fort de l'année, des ateliers de loisirs créatifs ne manquent pas et sont proposés. En saison estivale, des jeux en collectif sont animés dans la cour de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, la garderie a accueilli 71 des enfants scolarisés dans les 2 écoles, soit un tiers des effectifs scolaires. Cette année, la fréquentation est en hausse, les horaires de la garderie concordant davantage avec les horaires de travail des parents.

Il est donc indéniable que cette garderie rend un grand service aux familles et la souplesse de sa tarification avec

différents créneaux est appréciée, même si cela nécessite un pointage plus rigoureux pour les animatrices.

### Le personnel :

**Janique BOCHETTAZ** est animatrice à la garderie scolaire depuis sa création en 2003. Ces CAP « petite enfance » et « cuisine » sont des réels atouts pour la polyvalence que requiert les métiers qui composent le service périscolaire. **Audrey BOUVIER-GARZON** a rejoint le service en 2021, également détentrice d'un CAP "petite enfance", elle a travaillé pendant plusieurs années au service périscolaire de la Mairie de ROGNAIX.



### Pratique :

Accès garderie scolaire, depuis la rue Jean MOULIN, derrière l'école élémentaire. Inscription obligatoire en amont.

La garderie scolaire de La Bâthie est ouverte les jours d'école de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h45.

**Pour plus d'informations, le service périscolaire :**

☎ 04 79 89 28 79 – ✉ [resp.perisco.ccas@labathie.fr](mailto:resp.perisco.ccas@labathie.fr)

# Ça bouge pour les jeunes avec le Service jeunesse de Basse Tarentaise

## Le Service jeunesse, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2019, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté d'agglomération Arlysère s'est engagé à répondre au mieux aux besoins des enfants et adolescents de 3 à 17 ans. Parmi les nombreuses structures qui le composent, **on y retrouve pour notre territoire de Basse Tarentaise le Service jeunesse qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans et est animé par Félix DELACHAVONNERY.**

Selon la météo, les jeunes sont accueillis dans une salle mise à disposition par la Mairie de La Bâthie au 54 rue Aimé et Eugénie Cotton ou pour des activités extérieures en fonction du programme.

**Des activités sont proposées par l'animateur jeunesse Félix en période scolaire les : mercredis en journée (gratuites), vendredis soir (gratuites) et samedis en journée et/ou après-midi (payantes). Pour les vacances scolaires, le programme est construit en fonction des idées des jeunes.**

Une trentaine de jeunes de La Bâthie participent régulièrement aux activités, en plus des jeunes des 5 autres communes. L'animateur dispose d'un minibus, ce qui lui permet de véhiculer les jeunes les plus éloignés du centre de La Bâthie.

## Comment s'inscrire ?

Un dossier d'inscription est à retirer auprès de l'animateur ou sur le formulaire « contact » du site Internet du CIAS d'Arlysère. L'autorisation parentale est obligatoire pour participer aux activités. Les tarifs des activités payantes sont définis en fonction du Quotient familial CAF.

## Les éléments marquants pour l'année 2022 ?



Les jeunes et l'animateur Félix ont fait le constat que les murs du bâtiment abritant le boulodrome de La Bâthie étaient régulièrement tagués. Après réflexion, le service jeunesse et les jeunes ont déposé un projet dans le cadre du financement d'appel à projet participatif de la commune, afin de disposer d'un espace libre pour inscrire des expressions et faire des graffs. **Ainsi est né Le mur d'expression, projet validé et inauguré par la commune cet été.**

En juin, un autre projet autour de la Santé des jeunes en Arlysère a permis à de nombreux jeunes de rencontrer des acteurs de la santé et de l'éducation en partenariat avec le Conseil Départemental de la Savoie. Des messages de prévention ont été diffusés à travers des activités comme le théâtre d'impro et le photo langage.

Les jeunes s'investissent bénévolement en fonction de l'actualité et ont par exemple donné de leur temps pour **collecter et trier des affaires pour envoyer en Ukraine. De nombreux jeunes ont également fait des dons. Un ramassage de déchets sauvages dans les rues de la commune à eu lieu au printemps dernier.**

## Une dynamique qui va continuer en 2023 ?

Le service jeunesse et les jeunes ont à nouveau déposé un projet à la commune dans le cadre du financement participatif 2023 : « **nouveau Skate Park** ». Leurs idées : rénovation du Skate Park, plantation d'arbres :mm pour créer de l'ombre... avec les jeunes. A suivre...

Des actions en partenariat avec les personnes âgées en EHPAD ou les enfants en situation de handicap avec les SESSAD sont en projet pour l'année à venir.



**ACTUALITÉS POUR LES JEUNES ?** [f Félix animateur jeunesse Arlysère](#) [@ Félix\\_animateur\\_jeunesse73](#)

Retrouvez également pour chaque vacances, le programme du Service jeunesse à l'accueil de la Mairie de La Bathie.

**Pour prendre contact avec l'animateur jeunesse Félix DELACHAVONNERY :**  
06.12.16.15.12 – [jeunesse.bet@arlysere.fr](mailto:jeunesse.bet@arlysere.fr)

## Le Conseil Municipal Jeunes

Lors de la «Journée de nettoyage» du 17 septembre, nous avons ramassé **près de 40kg de déchets** sur la commune dont **1kg de mégots (correspond à environ 2000 mégots)**.

Quelques chiffres concernant les mégots (source Sté MÉGO)

- C'est 8 MILLIONS de mégots de cigarettes jetés chaque minute dans le monde !
- 12 ANS pour qu'un mégot se dégrade en micros-particules.
- 96h pour tuer la moitié des petits poissons contenus dans 1L d'eau.
- 500L d'eau pollués par la présence d'un seul mégot.
- 4 300 MILLIARDS de mégots de cigarettes jetés dans le monde chaque année .

Un mégot voyage, tue et pollue toujours 2 fois :

- Une première fois là où il est jeté : dans les 15 jours qui suivent, il est transporté par le vent, lessivé par la pluie et il libère ses polluants dans le sol, vers les nappes phréatiques et les cours d'eau. (étude de l'INERIS de 2017).
- Une deuxième fois arrivé à l'océan: la plupart des mégots jetés sur terre rejoignent l'océan où ils peuvent être mangés par les oiseaux, les poissons ou les crustacés qui les confondent avec de la nourriture et qui s'étouffent avec. L'acétate de cellulose du filtre des mégots est un plastique qui se dégrade en micros-particules qui remontent alors la chaîne alimentaire !

**S'il vous plaît, quand vous fumez,  
ne jetez pas vos mégots de cigarettes par terre.**



Le vendredi 21 octobre se sont déroulées à l'école élémentaire l'Oiseau Lyre **les élections de renouvellement du Conseil municipal jeunes**.

A l'issue du scrutin, 4 nouveaux élus ont été installés au sein du CMJ :

**Amelya - Ayah - Swann - Luka**

Ils arrivent avec une grande motivation et de nombreuses idées. Ils prennent la suite de **Léoni, Alix, Maxime, Timéo et Sacha**, partis au collège qui ont reçus leur diplôme de conseiller municipal jeune.



Photos des nouveaux élus  
(crédit photo Catherine PERRET)

## La cantine scolaire de La Bâthie sert en moyenne 92 repas

Le mardi 3 janvier, jour de la rentrée des vacances de Noël, 65 enfants en élémentaire et 32 enfants en maternelle ont pu déguster la galette des rois en dessert à la cantine. Gérée par la ville de La Bâthie, le service de cantine est assuré par 2 cantiniers, 3 agents polyvalents en soutien pour le service et la surveillance des enfants et 2 ATSEM pour aider les petits côté maternelle. Après la cantine, les élémentaires profitent des animations en extérieur ou à la garderie avec 2 animatrices.



### La fabrication des repas par la Cuisine centrale d'Albertville

Les repas sont livrés en liaison froide la veille à la cantine par la cuisine centrale de la Mairie d'Albertville 4 fois par semaine. Le lendemain, les cantiniers préparent les entrées et les desserts, puis réchauffent le plat principal qui est déjà précuit dans un four à basse température.

Les repas sont confectionnés avec des produits de qualité et durables (dont plus de 50% sont labellisés) et au moins 20 % de produits biologiques, bénéficiant de signes de qualité officiel. L'approvisionnement au local est une priorité, avec l'exemple des viandes qui proviennent de : Salaisons du Mont-Charvin ou SICA SARL « viande du beaufortin ». Il n'est pas possible de faire du 100 % local, car il n'y a pas tous les produits en Savoie, mais la Cuisine centrale est toujours à la recherche de nouveaux producteurs. Depuis quelques années, la Communauté d'Agglomération Arlysère structure une filière alimentaire pour approvisionner la restauration collective en produits locaux via des circuits courts. Le but : servir aux enfants une alimentation saine et de proximité. Travailler avec des produits frais demande plus de main-d'œuvre et d'équipement, mais permet d'augmenter la qualité nutritionnelle des plats et de proposer des textures et goûts plus variés aux enfants. La cuisine centrale produit 1200 repas par jour sur le territoire (écoles, portage de repas à domicile, crèches et centres de loisirs).



### Le tarif minimum de la cantine à La Bâthie passe à 1€

Depuis le 1er septembre 2023, la Mairie de La Bâthie a souscrit au dispositif national « Cantine à 1€ ». Le principe est que pour chaque repas servi au tarif de 1€, c'est-à-dire avec un quotient familial CAF inférieur à 680 €, l'Etat reverse 3 € à la mairie. Ce dispositif permet aux élèves de familles les plus dans le besoin de « bien manger » avec un repas complet équilibré. Un bon repas favorise la concentration et le bon déroulement des apprentissages, tout en contribuant à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

En parallèle, le tarif maximum d'un repas est passé de 4€83 à 4€50 pour les familles.

### La lutte contre le gaspillage alimentaire

La quantité de repas livrés par la cuisine centrale d'Albertville répond aux normes nationales de nutrition infantile. Avec une entrée, un plat chaud, du fromage/yaourt et fruit/dessert pour chaque enfant, il n'y a pas de part supplémentaire de nourriture, appelé communément du « rab ».



Les enfants sont invités à goûter les plats, avec un premier passage où les cantiniers, formés par la diététicienne Alice TOUTAIN (Maison médicale d'Aigueblanche), servent une noisette dans les assiettes des enfants à la demande. Le but est de faire goûter, mais de ne pas forcer en remplissant l'assiette inutilement par les enfants récalcitrants. Les restes alimentaires, comme les épiluchures lors de la préparation des entrées par les cantiniers, vont au compost installé par le Service déchets de la CA Arlysère en septembre 2022 devant la cantine. Les habitants de la copropriété au-dessus de la cantine peuvent également l'utiliser en demandant un bio sceau à la mairie.

Pour les restes consommables, ceux-ci sont mangés par les enfants le soir à la garderie scolaire. Au fur et à mesure des années, les déchets de la cantine scolaire ont énormément diminué, les enfants étant sensibilisés régulièrement à l'école et par le service déchet du CA d'Arlysère à la problématique du gaspillage alimentaire.

### Un repas très gourmand pour Noël

Avant les vacances de Noël, c'est le sujet qui revient régulièrement dans la cour de l'école. « C'est quoi le repas de Noël ? ». Cette année, le jeudi 15 décembre, les enfants se sont régalés avec : une assiette savoyarde, de l'émincé de poulet à la crème et pommes croquettes, du Praz vechin, le dessert de Noël, des clémentines et des papillotes.

# Mission Locale Jeunes (MLJ)

## Aider les jeunes bathiolains à trouver une voie avec La Mission Locale Jeune Albertville-Tarentaise

La Mission Locale Jeunes Albertville Tarentaise (MLJAT) a pour objectif d'accompagner, informer, orienter les jeunes entre 16 et 25 ans vers l'emploi et la formation. Une antenne est installée à Albertville, au 108 rue de la République. Tous les jeunes du territoire y sont ainsi reçus par des conseillers dans un espace qui leur est entièrement dédié, fonctionnel et agréable. Les échanges et la mise en confiance sont ainsi facilités entre les professionnels et les jeunes.



Les conseillers les accompagnent vers l'insertion professionnelle et sociale. Les MLJ pousse les jeunes à voler de leurs propres ailes en leur proposant des aides nationales (Contrat engagement jeunes, service civique, chantiers d'insertion...) et locale (aide au permis, à la mobilité, accès aux loisirs...) ou même une aide administrative pour le quotidien. **33 jeunes de La Bâthie en 2021 ont ainsi bénéficié d'un accompagnement global selon les besoins de chacun.**

Dans les locaux, les jeunes peuvent réaliser des ateliers et des activités dans le cadre du contrat engagement jeunes. Ce dispositif permet d'accompagner les jeunes dont le dossier a été validé par une commission de partenariat vers l'emploi et/ou la formation et ils bénéficient d'une aide financière.

Pour bénéficier du dispositif, il ne faut ni recevoir d'aide financière de ses parents, ni être en formation, en études ou en emploi. Lorsque le jeune accepte ce dispositif, il s'engage à suivre une session de 4 à 6 semaines pour affiner son projet puis une formation ou des stages qui l'amèneront vers un métier. En contrepartie, il perçoit une petite rémunération. Une jeune a un conseiller attribué qui le suit pendant 18 mois maximum.

### Un chantier d'insertion sur La Bâthie ?

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'appartement communal au-dessus du Foyer rural de La Bâthie, les jeunes de la MLJAT vont participer à ces travaux. Au programme : l'isolation des murs par la mise en œuvre des isolants et plaques de plâtre et assurer tous les travaux de remise en peinture des murs, portes, etc. de l'appartement. Les jeunes réaliseront ces travaux au côté des services techniques de la commune du 13/03 au 07/04/2023 (4 semaines). Des jeunes non scolarisés de la commune peuvent venir rejoindre le chantier.



**CONTACT :**  
☎ 04 79 31 19 19

### HORAIRE D'OUVERTURE ALBERTVILLE :

- Lundi 08h - 12h et 16h - 17h
- Mardi au jeudi 08h - 12h et 13h30 - 17h
- Vendredi 08h - 12h et 13h30 - 16h30



# LES TRAVAUX



## Aire de Fitness

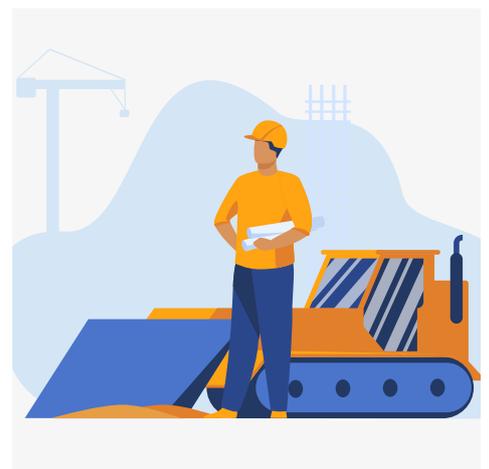
L'aire de Fitness a été réalisée au skate-park.

Les services techniques se sont mobilisés pour la réalisation de l'aire de fitness, en complément des travaux effectués par l'entreprise SIBILLE. Le technicien d'ASO France a également apporté son appui technique. Au final, une belle réalisation appréciée par petits et grands.



## Route du Daru

Suite à un affaissement de la route de montagne au Daru au printemps 2022, des travaux de réfection de la voirie ont été réalisés

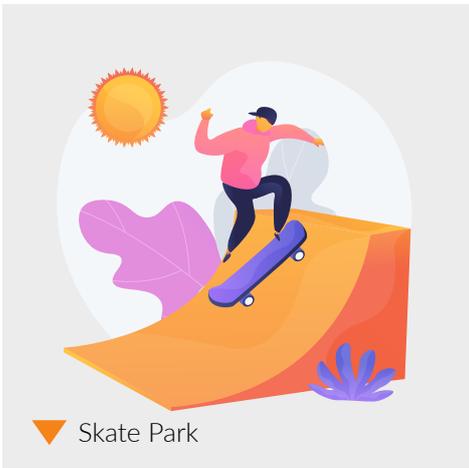




Le sol de la sacristie était très abîmé et devenait dangereux.



Les services techniques ont procédé à sa réfection et ont repris le crépi des murs qui s'effritait de trop.



▼ Skate Park



**Chemin de la Cocouare**

Le service technique a effectué des travaux de sécurisation sur le chemin de la Cocouare.




Sofflet



Sofflet

### BÂTIMENTS

#### AMÉNAGEMENT DE BUREAUX À L'ÉTAGE DE LA MAIRIE

3 nouveaux bureaux ont été aménagés à l'étage de la mairie. Cela a permis une nouvelle organisation.

À l'étage se trouvent donc désormais :

- Le bureau du maire
- Le bureau des adjoints
- Le bureau de la secrétaire générale
- Le bureau du directeur des services techniques
- Le bureau de la responsable du CCAS, du scolaire et du périscolaire. Celle-ci a également le suivi de la communication, des festivités et des associations.
- Le bureau de l'agent chargé de la comptabilité
- Le bureau de l'agent chargé de l'urbanisme et du foncier

Au rez-de chaussée restent le bureau d'accueil et le bureau du service à la population

Les bureaux libérés au rez-de-chaussée seront aménagés pour recevoir des archives.

Un autre bureau sert aux permanences de personnes extérieures : assistante sociale de secteur, conseiller numérique, ...

#### SALLE POLYVALENTE

L'alarme incendie de la salle polyvalente a été mise aux normes.

#### RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT AU-DESSUS DU FOYER RURAL

Les travaux de rénovation de l'appartement sont commencés. Ont été réalisés en 2022 : les travaux de désamiantage, et le changement des ouvrants.

Les travaux continueront en 2023 : reprise des plafonds réfection de l'installation électrique, isolation des combles, peinture ; Le service technique de la commune est mobilisé pour ces travaux, de même qu'une équipe de jeunes encadrée par la Mission Locale Jeune qui interviendra pour un chantier en mars.

#### CHALET DE SOFFLET

Ce projet a été porté par Lydie BUSILLET : nettoyage du chalet, nettoyage des extérieurs, réalisation et pose de lits (3 lits de 90 et 2 lits de 140) par le service technique. Il reste divers travaux à réaliser.

#### OSSUAIRE

L'ossuaire au cimetière est opérationnel.

Un travail de fond sur le cimetière a été entrepris par les services administratifs, ce qui permettra à terme les reprises éventuelles de concessions vacantes ou abandonnées.

Plusieurs concessions ont été renouvelées à la demande des familles. N'hésitez pas à appeler le service population pour toutes questions.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### TRAVAUX AU STADE DE FOOT

Un système d'arrosage intégré a été installé au terrain d'entraînement et 2 arroseurs ont été posés au terrain d'honneur.

#### SALLE POLYVALENTE

Les fenêtres ont été changées à la salle annexe, de même que les deux radiateurs.

#### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les éclairages de classes sont passés en lampes LED.



### ÉTUDES ÉNERGÉTIQUES

Des études énergétiques ont été réalisées portant sur les deux écoles.

Des subventions ont été sollicitées.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour information, la commune de LA BÂTHIE compte 527 points lumineux. Nous continuons le passage en LED des éclairages publics. Une tranche a été réalisée en 2021, une autre tranche en 2022 soit au total 70 luminaires.

Ces travaux sont subventionnés par le SDES (Syndicat Départemental d'Électricité de la Savoie).

Pour 2023, nous avons sollicité une subvention pour passer en LED 99 luminaires supplémentaires.

### BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Un dossier d'installation d'une borne de recharge électrique est en cours en lien avec le SDES.

### PRODUITS D'ENTRETIEN

L'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement et des agents est le projet de service 2023 des agents chargés de l'entretien des locaux.

### RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Une citerne enterrée de récupération des eaux de pluie a été installée au boulodrome. Nous envisageons une installation d'une citerne au Centre Technique Municipal.

### ENTRETIEN DES SENTIERS

L'entretien des sentiers situés sur la partie haute de la commune a été confié à l'Office National des Forêts.

Chemin de la Cocouare : le service technique a rénové la barrière le long du chemin.

### COÛT DE L'ÉNERGIE

Compte-tenu du coût de l'énergie, une réflexion va être lancée dans le cadre de l'aménagement du centre bourg sur la mise en place d'un chauffage centralisé basse consommation pouvant desservir plusieurs bâtiments.

### LOISIRS

#### AIRE DE FITNESS

L'aire de Fitness a été réalisée au skate-park.

#### SÉCURISATION TRAVERSÉE DU VILLAGE

Un groupe de travail sur la sécurisation de la RD990 dans la traversée du village

Diverses réunions ont eu lieu en mairie sur la problématique de sécurité dans la traversée du village

Travail avec le bureau d'études ETI et M. VUILLAUME de la MDT.

À la suite des diverses réunions, un projet d'aménagement, supervisé par M. Frédéric BUENO, conseiller municipal délégué, a été élaboré en lien avec les services techniques. Ce projet a été ensuite soumis à M. VUILLAUME pour validation (mise en place de chicanes, coussins berlinois, marquage au sol et signalisations)

Divers aménagements sont projetés : cité EDF, vers maison de santé, vers cimetière, centre d'Arbine, Langon

Parallèlement nous avons mis en place une sécurisation des piétons sur la rue Alphonse de Lamartine.

## LE POINT SUR L'EHPAD

La nécessité de la réhabilitation de l'EHPAD La Bailly fait consensus.

Nous avons affirmé d'emblée que la commune de LA BATHIE n'avait pas les reins solides et ne pourrait assumer financièrement la réhabilitation de l'EHPAD.

C'est ce qui nous a conduit à solliciter une étude financière réalisée par le cabinet FORMELUS. Cette étude, confirmée par les services de la trésorerie principale, a démontré que la commune de LA BÂTHIE ne pourrait assumer cette charge.

L'étude financière nous a conduit à engager une étude sur le transfert de compétence à la communauté d'agglomération.

Cette dernière étude a mis en avant qu'un transfert de compétence entraîne automatiquement une mise à disposition gratuite des biens affectés à cette compétence.

Or, au 1<sup>er</sup> janvier 2019 – date de la prise de compétence EHPAD par la communauté d'agglomération ARLYSERE – seul le transfert des biens mobiliers et du personnel affecté à l'EHPAD a été réalisé.

Le fait qu'une convention pour location du foncier, non conforme à la législation en vigueur, ait été passée entre les élus de LA BATHIE et les élus de ARLYSERE ne rend pas cet accord conforme pour autant.

Lors d'une première réunion en février 2022 au siège de ARLYSERE, la président de la communauté d'agglomération a convenu de cette mise à disposition gratuite du bâtiment, mais a balayé d'un revers de main la reprise de la cuisine centrale dont la gestion avait été confiée en septembre 1998 soit un an après l'ouverture de La Bailly, au CCAS de LA BÂTHIE.

Lors d'une réunion en sous-préfecture en juillet 2022, il a été convenu de la mise à disposition gratuite du foncier à ARLYSERE au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Face à la position de ARLYSERE quant à la cuisine centrale, étant entendu que la cuisine ne pouvait pas être matériellement dissociée du bâtiment, la commune de LA BATHIE a anticipé l'arrêt du service en prenant contact avec la cuisine centrale d'ALBERTVILLE pour la fourniture des repas à la cantine scolaire, afin d'assurer sans problème la continuité du service de cantine.

Le 26 août 2022, unilatéralement, ARLYSERE a dénoncé au 30 novembre 2022 la convention liant la communauté d'agglomération au CCAS pour la fourniture des repas de l'EHPAD (cette convention était valable jusqu'au 31/12/2023).

Ainsi, au 1<sup>er</sup> décembre 2022, le service de cuisine est donc fermé entraînant la suppression des emplois attachés.

Ce cas de figure implique que les agents sont placés en surnombre donc à la charge de l'employeur pendant un an (sauf mutation ou mise à disposition) puis mise à disposition au centre départemental de gestion de la fonction publique (toujours à la charge de l'employeur).

## RÉFLEXIONS ET ACTIONS COMMUNES EN BASSE TARENTEAISE

Les élus de Basse Tarentaise se rencontrent régulièrement.

Le travail commun pour le bon fonctionnement du centre de vaccination COVID a été efficace.

Chaque commune a inventorié le matériel pouvant être prêtés aux communes voisines en cas de besoins ponctuels.

Un forum des associations commun a pu se dérouler en septembre 2022 sur les espaces sportifs de LA BÂTHIE.

L'expérience sera renouvelée en 2023 avec quelques aménagements.

Sur demande des élus de La Bâthie, l'assistante sociale de secteur tient à nouveau des permanences à la mairie de La Bâthie pour l'ensemble du bassin.



# Mot de l'opposition

Chères Bâthiolaines, chers Bâthiolains

Nous vous souhaitons d'abord une bonne année 2023 : en ces temps difficiles la formule n'est pas une simple formalité. Présenter ses vœux c'est respecter celles et ceux auxquels ils s'adressent et espérer le meilleur pour toutes et tous. C'est avoir aussi une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour ceux qui ont été affectés par les difficultés de l'existence.

Nous espérons ensuite que ces vœux ne vous parviendront pas tardivement car la publication du Bâthiolain (régulière et ambitieuse lors des précédents mandats), est aujourd'hui pour le moins aléatoire. La communication qui devait être extraordinaire, si l'on se souvient des affirmations et promesses lors de la campagne électorale, semble bien poussive puisqu'elle se réduit à une page Facebook, qui ne concerne pas tous nos concitoyens. Sur ce point comme sur bien d'autres on allait voir ce qu'on allait voir. Mais finalement on ne voit pas grand-chose. Jugez-en vous-mêmes : cette année, il n'y a pas de vœux à la population. C'est pourtant un moment convivial, apprécié par nos concitoyens, qui permet d'expliquer les réalisations prévues dans l'année sur notre commune et d'échanger avec d'autres élus ou citoyens. Interrogée sur ce sujet lors du dernier conseil Madame le Maire, nous a répondu simplement : « il y a un avant et un après ». Que voulait-elle dire par là ? Pour nous cette absence de vœux est une régression.

Lors du conseil municipal du 09/09/2022, une vingtaine de citoyens bâthiolains, étaient venus écouter les débats, pour ensuite mettre à profit les questions orales afin d'interroger le premier adjoint sur son branchement sauvage d'eau potable sur une source qui alimentait, depuis des décennies, le bassin de leur quartier. A notre grande surprise celui-ci répondait qu'il faisait « comme tout le monde ». Nous noterons comme vous l'étrangeté de cette réponse de la part du maire adjoint qui est censé être exemplaire et faire appliquer les directives du préfet sur l'interdiction de capter les sources lors des épisodes caniculaires. Nous sommes par ailleurs surpris que Madame le Maire tolère ce type d'agissement sans réaction. Au-delà du fond de cette affaire, (nous avons interrogé la première magistrate de la commune qui nous a répondu que cela ne posait pas de problème puisque la source était sur un terrain privé), chacun sera surpris de l'absence de tous ces éléments dans le compte-rendu du conseil et de la suppression de ces questions orales sur la vidéo enregistrée du même conseil. La communication et l'information sont indispensables en démocratie locale. Surprenante aussi l'attitude des autres conseillers ou adjoints de la majorité municipale qui semblent considérer tout cela comme normal.

L'information ne circule pas ou peu. Cela est vrai aussi pour les décisions prises quant à la maison de retraite. Celle-ci faisait la fierté des Bâthiolains. Elle a été construite et financée lors des mandats de Paul Linossier et d'Henri Bochetaz, avec pour conséquence la perception d'un loyer mais aussi les obligations du propriétaire. Il a été ensuite créé le CCAS pour gérer et distribuer aux anciens (maison de retraite et portage à domicile) et aux écoles les repas fabriqués à la cuisine. Même si, après la création d'Arlysière au 01/01/2017 et la prise de compétence « action sociale » incluant les « Ehpad » au 01/01/2019, notre maison de

retraite a intégré naturellement cette nouvelle structure, elle n'en restait pas moins une réalisation sur laquelle la commune pouvait peser. Pour ce faire, la municipalité précédente avait souhaité, dans la lignée de ses prédécesseurs, conserver la gestion des murs, le CCAS conservant, lui, la compétence cuisine. Les services de l'État avaient validé cette option. Nous avons donc continué à honorer les travaux à réaliser et nous maintenons un service de qualité localisé pour nos seniors et nos enfants.

A notre grande surprise nous avons appris que la cuisine a cessé son activité fin 2022, avec comme conséquence la perte d'emploi de quatre agents. Comment peut-on ne pas défendre l'emploi sur la commune ?

Madame le Maire et les élus de la majorité municipale prétextant très rapidement des points de droit considèrent que tout cela doit cesser et donc que toutes les obligations du propriétaire doivent être à la charge d'Arlysière. La commune n'aurait pas l'argent, selon eux, pour mettre en œuvre les travaux de restructuration du bâtiment dont elle reste propriétaire. Aucune étude sérieuse n'a infirmé ou confirmé cette position. Malgré nos arguments, surtout exposés en conseil d'administration du CCAS, Madame le Maire refuse toute discussion avec l'agglomération. Elle détruit donc ce qui avait été construit avant elle, licencie du personnel (cuisine), et croit ainsi agir pour l'intérêt général. Un minimum de discussion et de négociation entre élus responsables aurait pu permettre de sortir de cette situation de blocage, de trouver un compromis raisonnable et de construire un partenariat efficace dans le cadre du devenir de notre établissement, avec l'objectif d'optimiser la qualité du service rendu aux résidents, de valoriser le travail du personnel et de favoriser le retour à l'emploi des cuisiniers.

L'information, la communication sont en berne et la concertation avec la population n'a jamais été réellement mise en œuvre (sauf pour quelques travaux qui ne suscitent pas par nature de grandes discussions : terrain de pétanque, mur d'expression ou panneaux indicateurs divers). Il suffit pour le comprendre d'examiner la création d'un chemin piéton dans le chef-lieu et la pose de quilles dont l'esthétique est plus que discutable. Sur cette « mise en sécurité » les riverains, les habitants ont-ils été consultés en amont ? Lors du conseil du 06/01/2023 nous avons interrogé nos élus majoritaires qui n'ont pas travaillé avec les responsables de la sécurité au niveau départemental mais avec un bureau d'étude (payant donc). Ils attendent des retours des utilisateurs. Comment ou sous quelle forme, ils ne savent pas vraiment. Finalement dans le cours des débats ils nous ont promis qu'un questionnaire serait distribué aux habitants. Nous verrons à l'usage, mais tout cela est pour le moins brouillon.

Pour finir nous comprenons bien que diriger une commune n'est pas facile mais cela l'est encore moins lorsque l'on n'écoute personne. Madame le Maire lors d'une réunion à la salle polyvalente devant un public clairsemé a expliqué que son équipe tentait de comprendre encore comment fonctionne notre commune (à la fin du mandat aura-t-elle tout compris ?). Nous ne pouvons que lui souhaiter une année 2023 faite de progrès et de transparence. Nous continuerons à la questionner sur ses choix et nous ferons valoir notre position pour le bien de la population. C'est notre rôle.

# Conférence sur l'Europe



Nous parlons beaucoup de l'Europe, mais connaissons-nous vraiment ses institutions et son fonctionnement ?

Sur invitation des élus, **Heni-Georges BRUN**, président de la maison de l'Europe d'Albertville et de la Savoie, assisté de **Jean-Luc MARTIN**, professeur d'histoire et membre de la MDEAS, sont venus le 02 décembre dernier nous en parler et répondre aux questions des citoyens.



## L'UNION EUROPÉENNE EN CHIFFRES :

**27 pays membres** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède

**24 langues officielles / + de 4 millions de km<sup>2</sup> / 447,7 millions d'habitants**

## L'Union Européenne en quelques dates :

**18 avril 1951** : création de la CECA Communauté Économique du Charbon et de l'Acier. Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, six pays se retrouvent à Paris en avril 1951 pour signer le traité instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Un traité précurseur, qui pose les bases de l'intégration européenne. La mutualisation du charbon et de l'acier européen, régie par des institutions supranationales, est alors en marche.

**25 mars 1957** : les traités de Rome instituent la Communauté Économique Européenne.

**7 février 1992** : le traité de Maastricht crée officiellement l'Union européenne.

**1<sup>er</sup> janvier 1999** : naissance de l'Euro pour les transactions financières.

**1<sup>er</sup> février 2002** : l'Euro devient monnaie officielle dans 12 pays.

**13 décembre 2007** : traité de Lisbonne. Ce traité vise à rendre l'UE plus démocratique, efficace et transparente. L'Europe doit travailler sur le changement climatique, la sécurité et le développement durable.

la Charte des droits fondamentaux, proclamée une première fois à Nice le 7 décembre 2000, a été adoptée dans sa version définitive par les présidents de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'UE le 12 décembre 2007. Elle est ensuite devenue contraignante juridiquement avec la ratification du traité de Lisbonne.

## LES 7 INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE :

- **Le Parlement européen** : législatif, il amende et vote avec le Conseil les textes proposés par la Commission. Il est composé de 705 députés élus au suffrage universel direct pour 5 ans. Il représente les citoyens européens, "la voix du peuple". Son siège est à Strasbourg où il se réunit en séances plénières une fois par mois, en commissions et en groupes politiques à Bruxelles.

5 Députés européens de notre circonscription : Gwendoline DELBOS-CORFIELD (Groupe des Verts/Alliance libre européenne), Sylvie GUILLAUME (Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates), Brice HORTEFEUX (groupe Parti populaire européen), Michèle RIVASI (groupe des Verts/Alliance libre Europe), TRILLET-LENOIR Véronique (groupe Renew Europe)

Tout citoyen de l'Union européenne a le droit d'adresser, sous la forme d'une plainte ou d'une requête, une pétition au Parlement européen sur une question relevant d'un domaine de compétence de l'Union européenne.

- **Le Conseil européen** : constitué des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres. Son rôle est d'impulser les grandes décisions européennes. Se réunit à Bruxelles.
- **Le Conseil de l'UE ou Conseil** : législatif et exécutif, composé des 27 ministres des États membres, il se prononce avec le Parlement européen et peut modifier, adopter ou rejeter les propositions. Il vote à majorité qualifiée (chaque Etat ayant un poids particulier en fonction de sa population). La présidence du Conseil est assurée par un pays différent tous les 6 mois.
- **La Commission européenne** : exécutif, composée de 27 commissaires (un par Etat membre) nommés pour cinq ans,

dont sa présidente actuelle, l'Allemande Ursula von der Leyen. Elle a pour fonction principale l'initiative des textes de loi qu'elle rédige et fait exécuter après le vote du Parlement et du Conseil, elle propose le budget de l'UE (voté par le Parlement) Le représentant pour la France est Mr Thierry BRETON en charge du marché intérieur.

Tout citoyen européen a la possibilité d'adresser une proposition directement à la Commission européenne: l'initiative citoyenne européenne, ICE, permet en effet à un million de citoyens d'au moins un quart des États membres de demander à la Commission européenne de proposer une législation dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

- **La Cour de justice** de l'Union européenne (CJUE) siège à Luxembourg. Examine la légalité des actes européens, résout les conflits juridiques entre institutions et ou États, fait respecter l'Etat de droit et la charte des droits fondamentaux.
- **La Banque centrale européenne (BCE)** : siège à Francfort, gère l'euro, assure la stabilité des prix et mène la politique monétaire de l'UE.
- **La Cour des comptes** : siège à Luxembourg, son rôle est de veiller au respect du budget de l'union.

## LES ORGANES CONSULTATIFS DE L'U.E. :

Le Comité économique et social européen (CESE) pour que les organisations de la société civile des États membres puissent donner leur avis

Le Comité des Régions qui représente les collectivités locales et régionales, nommés par le 1<sup>er</sup> Ministre de chaque Etat.

Source : <https://www.touteurope.eu>

# Les Sapeurs-Pompiers de Basse Tarentaise

Bonjour à tous, après une année 2022 marquée par de nombreux feux de forêt, partout en France, et toujours autant d'appels au 18, je tiens à vous présenter notre Centre de Première Intervention, le CPI de Basse Tarentaise.

Notre équipe est essentiellement constituée de sapeurs-pompiers volontaires et nous sommes pleinement intégrés dans le bassin opérationnel d'Albertville. Nous intervenons, en soutien à la caserne d'Albertville, la nuit et les week-ends grâce à un système d'astreinte et suivant un planning établi en avance. Nous sommes équipés de trois engins : un FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger), un VTU (Véhicule Tout Usage) et un DAL (Dévidoir Automobile Léger) équipé d'une MPRGP (MotoPompe Remorquable Grande Puissance) que nous sommes en mesure d'armer avec toutes les compétences requises et nécessaires afin de mener à bien nos interventions.

Notre effectif est en baisse par rapport à l'année 2021. Aujourd'hui, l'une de nos priorités est de recruter, des hommes et des femmes, afin de pérenniser notre système de fonctionnement. Ainsi, si vous êtes motivé.e.s, un peu sportif.ive.s et que vous avez envie de participer à la vie de notre centre, n'hésitez pas à venir pousser la porte de la caserne ! Vous y trouverez un véritable esprit de famille où règne la cohésion, l'altruisme et l'efficacité. Nous avons besoin de vous.

Notre Président de l'amicale, l'Adjudant EVE Pierryck, toute mon équipe et moi-même, nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Lieutenant MASCAUT  
Chef de Centre du CPI Basse Tarentaise



**Le lieutenant MASCAUT Claude,**  
chef de centre du CPI Basse-Tarentaise



**L'adjudant EVE Pierryck,**  
Président de l'amicale des sapeurs-pompiers du centre de Basse-Tarentaise

**ENVIE DE DEVENIR  
POMPIER VOLONTAIRE  
ET DE REPOUSSER VOS LIMITES ?**

**CONTACTEZ-NOUS  
AU  
06 60 30 71 16**

## Voici les personnes nommées lors de la cérémonie de la Sainte Barbe 2022 à la Bathie.



**Pawula Paul**, distinction Caporal-chef.



**Lassiaz Maxime**, nommé au grade de Sergent.  
**Vallon Mallauray**, distinction 1<sup>ère</sup> classe.



**Lieutenant Mascout**, médaille grand or pour 40 ans d'engagement Sapeurs Pompiers.

# U.F.A.C.

Union Fédérale des Anciens Combattants



U.F.A.C.  
Section de La Bâthie - Cevins  
57 rue de la Grande journée  
73540 La Bâthie



U.F.A.C.  
Union Fédérale des  
Associations de Combattants  
et Victimes de Guerre

Bouleversés par de profondes mutations et menacés par des périls que l'on croyait lointains, notre monde, notre pays, notre nation, ont besoin plus que jamais de s'appuyer sur les enseignements du passé et de raviver le Devoir de Mémoire.

Ce message est tout naturellement porté par les associations d'Anciens Combattants. Au fil des commémorations, elles rendent hommage à tous les morts pour la France, civils ou militaires, aussi bien des conflits anciens que des conflits actuels, dont la dénomination OPEX "opérations extérieures" en masque trop souvent la terrible réalité.

La Section La Bâthie / Cevins de l'U.F.A.C. (Union Fédérale des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre), forte d'une trentaine de membres, a participé en 2022, avec ses porte-drapeaux, à 17 manifestations sur 9 communes.

Avec l'appui des communes, la participation des Pompiers et en collaboration étroite avec l'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance), les cérémonies mémorielles ont sensibilisé cette année un public plus nombreux, notamment celles du 11 novembre, rehaussées par la participation des enfants des écoles, rendant hommage à nos disparus et entonnant "la Marseillaise" sous la direction de leurs enseignants.

A l'orée de l'année 2023, nous présentons nos vœux de santé, de sagesse, de fraternité, de respect réciproque.

Depuis le mois de juin, les bénévoles de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Bâthiolain s'activent à **la chapelle du Fugier**. Celle-ci menaçait de s'écrouler : il était nécessaire de la sauver pour ne pas l'abandonner à son triste sort.

Après un nettoyage complet de la chapelle et des abords, l'association a réalisé un diagnostic (voute fendue) qui l'a amenée à modifier la charpente et à installer des tirants de maintien de structure.

Les travaux se sont poursuivis par la réfection des murs intérieurs, la pose d'un plancher, et la réalisation d'un nouveau linteau sur la face avant. Une porte neuve est venue couronner les travaux de cette saison.

Les travaux reprendront au printemps (façade extérieure, clocheton, finitions intérieures).

A cet effet, l'association renouvelle son appel aux dons et aux bonnes volontés pour aider ; professionnels et amateurs sont les bienvenus.



## Tempo

### Spectacle "intemporel" versus coupe du monde !

Samedi 10 décembre 2022, à la salle polyvalente de la Bâthie, la célèbre association de musique locale, née en 1971 sous le nom d'**Association des Accordéonistes de La Bâthie, rebaptisée Tempo** en 2017, a fait concurrence au ballon rond en offrant un surprenant voyage dans le temps, en sketches et en musique.

La salle était comble pour reprendre avec les 35 musiciens, réunis sur scène, toutes générations confondues, les titres qui ont marqué les 5 dernières décennies, de nombreux anciens adhérents de l'association sont revenue sur les planches pour fêter cet anniversaire.

**Pour souffler ses 50 bougies**, Tempo s'est offert le talent des plus célèbres présentateurs, de Jacques Martin à Nikos en passant par Nagui, réveillant les zygomatiques du public qui s'est régalé à découvrir, voir ou revoir des spots publicitaires rétros tout en dégustant des roudoudous et autres bonbons d'antan !

**Merci Tempo !  
On remet ça dans 5 ans !**



# Épicerie solidaire "Le Panier de Thérèse"

La création de l'épicerie solidaire est la conséquence d'un souhait de la population, consultée par le Conseil citoyen, de disposer des services d'une épicerie de proximité. Mandaté par la mairie d'Albertville, le C.A.P.S. -Régie de quartier, est le porteur du projet retenu, d'épicerie solidaire. Le lieu d'implantation choisi, avenue Sainte-Thérèse, au pied de la tour numéro 3, est celui de l'ancienne bibliothèque du Val des Roses. Les locaux ont nécessité une complète rénovation, à laquelle ont participé les jeunes de la MLJAT, Mission Locale Jeunes Albertville Tarentaise.

Michel Lluansi, président du conseil d'administration du C.A.P.S. nous a présenté les principales caractéristiques du « Panier du Thérèse » :

## Une épicerie comme les autres et ouverte à tous

« C'est une épicerie comme toutes les épiceries, on y trouvera tous les produits qu'on trouve dans une épicerie, des produits frais, fruits, légumes, viande, produits laitiers des produits secs, des produits d'entretien et des produits sanitaires, avec une emphase sur deux critères, la qualité et la proximité ».

## Les bénéficiaires et les Solidaires

« Tous les clients ne paieront pas la même chose, les clients dits « Solidaires » paieront un prix tout à fait comparable au prix qu'ils paient dans les autres magasins. Nous faisons régulièrement, presque quotidiennement, une enquête auprès des autres magasins locaux, dont les supermarchés, pour établir nos tarifs. Les familles à revenu modeste, accompagnées par les services sociaux, les clients dits « Bénéficiaires », bénéficieront de prix préférentiels, en moyenne 30% à 50% du prix normal ».

## Un budget serré

« La gestion de la structure est assurée par le C.A.P.S., en partenariat avec la CSF et « Vivre au Val des Roses », qui ont intégré la commission de suivi. Nous employons 4 salariés en contrat d'insertion et un responsable, des bénévoles nous apportent aussi leur aide. Notre budget prévisionnel est de 220 000 €, nous ne pouvons l'équilibrer avec seulement nos marges classiques à la vente, nous bénéficions de subventions de la ville, du département et de l'état, via la politique de la ville, pour un montant global de l'ordre de 60 000 € ».



### ADRESSE :

26, avenue Sainte-Thérèse  
au pied de la Tour n° 3

### HORAIRE D'OUVERTURE :

- Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
- Samedi de 10h à 13h.

## Services municipaux



**Gilles LOGAN**

a rejoint le service technique début août.

## RAPPEL

### Déneigement des trottoirs par les propriétaires riverains.

En cas d'accident sur un trottoir non déneigé, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.



# Bibliothèque

## La bibliothèque recherche des bénévoles

La bibliothèque municipale de La Bâthie fonctionne essentiellement avec des bénévoles. Ils assurent les trois permanences hebdomadaires et les animations culturelles (expositions, accueils d'écrivain, ateliers avec les scolaires, etc.). Mais c'est insuffisant et il est parfois difficile d'assurer une ouverture aux lecteurs.

Pour compléter son équipe, la bibliothèque municipale recherche des bénévoles. Tous les passionnés des livres sont donc attendus.

Les bénévoles peuvent participer à l'accueil du public, à la création d'animations, faire de la lecture à voix haute, créer des ateliers de lecture et être force de proposition à l'achat des livres. Mais avant tout son rôle consiste à accueillir, échanger et partager sa passion du livre.

**Laetitia PONDRUEL**, bénévole référente de la bibliothèque, se tient disponible pour former les nouveaux bénévoles et leur présenter la structure. Malgré son emploi en semaine, cette bénévole se libère quelques heures dans la semaine pour tenir une permanence. Elle est accompagnée d'autres bénévoles retraités, comme **Monique CATTEAU**, qui souhaiterait accueillir de nouveaux bénévoles afin d'amener une nouvelle dynamique dans le lieu.

Le fond littéraire de la bibliothèque s'enrichit régulièrement avec des achats financés par la commune et des emprunts réguliers de nouveautés à la bibliothèque départementale (Savoie biblio).

La bibliothèque municipale est ouverte le mercredi et le vendredi de, 14h30 à 17h30 et le samedi 10h00 à 12h00. Et ce, même pendant les vacances scolaires.



### RENSEIGNEMENT :

☎ 04 79 89 60 60 / ✉ [bibliotheque-labathie@orange.fr](mailto:bibliotheque-labathie@orange.fr)

📘 Bibliothèque de La Bâthie

**Le Service national universel (SNU)** s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

### LES ÉTAPES CLÉS ▶

#### LES OBJECTIFS

- ✓ Faire vivre les valeurs républicaines
- ✓ Renforcer la cohésion nationale
- ✓ Développer une culture de l'engagement
- ✓ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle



1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département



2

Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

# Plan Communal de Sauvegarde

Chaque foyer a reçu en 2022 le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, ce document est disponible en mairie.

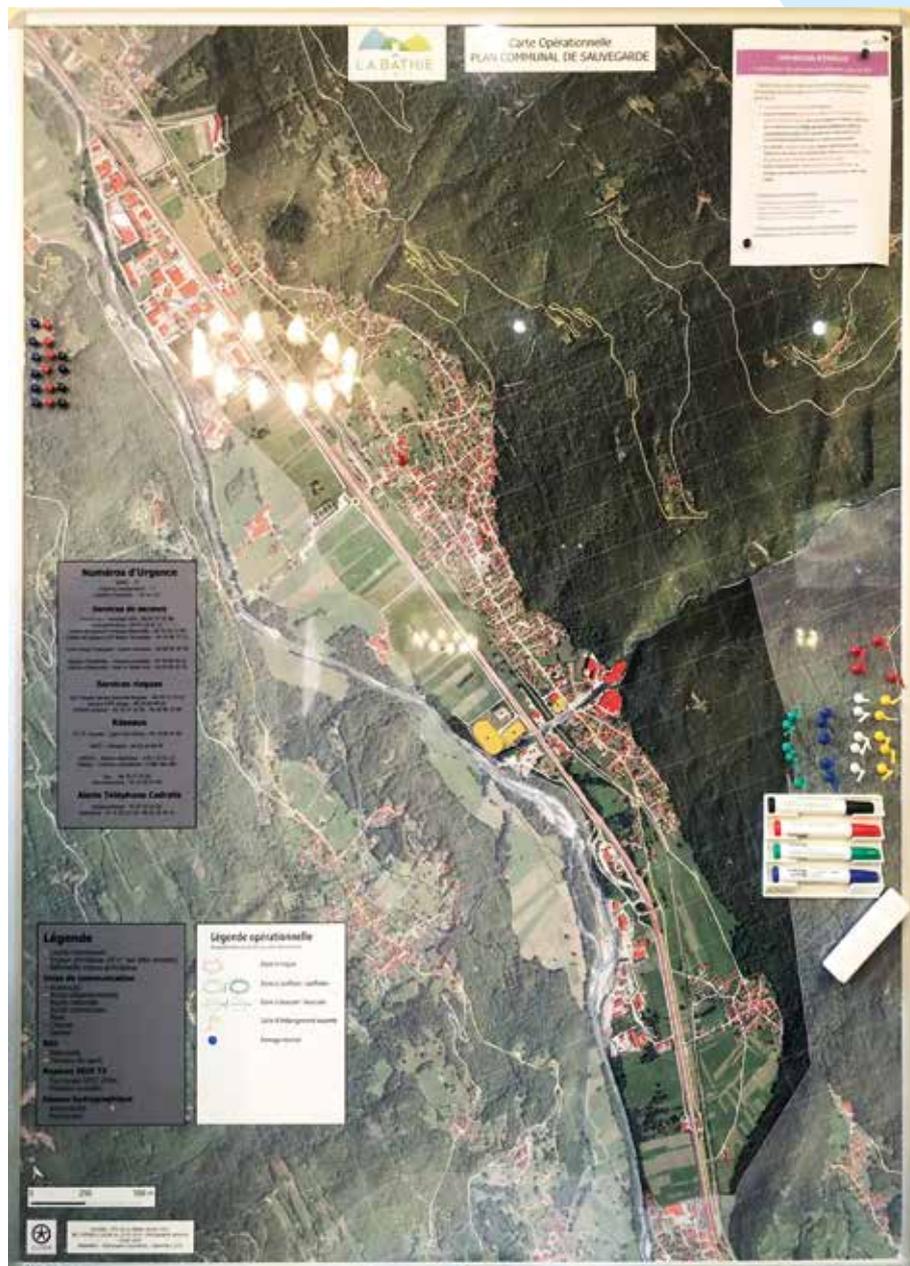
Parallèlement, le Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour. Ce PCS doit être déclenché en cas de risques majeurs.

Un premier exercice in situ à la mairie a été mis en œuvre le 21 novembre dernier impliquant les élus, l'ensemble des services administratif et technique, les sapeurs-pompiers, et Olivier CARTIER-MOULIN, qui a travaillé sur le DICRIM et le PCS. Ce premier exercice se voulait didactique pour les élus et les services, afin d'appréhender les tâches à mettre en œuvre lors d'un événement particulier.

Un prochain exercice se voudra plus opérationnel sur le terrain d'un événement simulé sur le territoire de la commune.

Une centrale d'alerte (CEDRALIS) est en place sur la commune, qui permet d'alerter les habitants en cas de risques particuliers.

Ceux qui ne peuvent pas faire la démarche en ligne trouveront en page annexe un document à remplir et à transmettre en mairie, ce qui vous permettra de figurer sur la liste des personnes à prévenir et/ou à solliciter si telle est votre décision.



# AGENDA

de JANVIER à JUIN



Les événements notés ci-dessous, sont programmés. N'hésitez pas à contacter la mairie ou les associations référentes, ou sur la page Facebook de la mairie et le site internet.

## FÉVRIER

19 02 **Loto APE**, Salle polyvalente

21 02 **Don du sang**, Salle Polyvalente (15h30-19h)

## MARS

1<sup>er</sup> 03 & 15 03 **Café des parents**, avec l'UDAF73 et le CCAS de La Bâthie

05 03 **Repas choucroute**, Foyer Rural  
salle polyvalente

18 03 **Soirée St-Patrick**, Tempo, salle polyvalente

19 03 **Commémoration** Cessez-le-Feu en Algérie

25 03 **Soirée Tous en Rythme**, Salle polyvalente

26 03 **Grand Prix de la Bâthie, Course Cycliste**, Team Jallet

31 03 à 18h30, **saison littéraire de la fondation Facim**, en partenariat avec la bibliothèque municipale. Présentation du livre « Que reviennent ceux qui sont loin » par Pierre ADRIAN

## AVRIL

02 04 **Concert Orchestre Symphonique Albertville**,  
Salle Polyvalente.

15 04 & 16 04 **Loto**, Les Amis de la Résidence La Bailly,  
salle polyvalente

22 04 **APE**

26 04 **Spectacle**, Dôme Théâtre, salle polyvalente

## MAI

01 05 **Championnats régionaux cyclisme**,  
Contre la montre RD990

05 05 **Don du sang**, Salle Polyvalente (15h30-19h)

08 05 **Commémoration Victoire 1945**

13 05 **Fête du village**, salle polyvalente

18 05 **Concours boules**, Boule du Grand Mont Boulodrome

21 05 **Loto APE**, Salle polyvalente

## JUIN

10 06 **Concert/Audition Tempo**, Salle polyvalente

23 06 **Fête de la musique**

29 06 **Théâtre Lion's Club**, Salle polyvalente



UN POÈME DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE  
PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ !

Gordes, que ferons-nous ?  
Aurons-nous point la paix ?

Gordes, que ferons-nous ?  
Aurons-nous point la paix ?

Aurons-nous point la paix  
quelquefois sur la terre ?

Sur la terre aurons-nous  
si longuement la guerre,

La guerre qui au peuple  
est un si pesant faix ?

Je ne vois que soudards,  
que chevaux et harnois,

Je n'ois que deviser d'entreprendre  
et conquerre,

Je n'ois plus que clairons,  
que tumulte et tonnerre

Et rien que rage et sang  
je n'entends et ne vois.

Les princes aujourd'hui  
se jouent de nos vies,

Et quand elles nous sont  
après les biens ravies

Ils n'ont pouvoir ni soin  
de nous les retourner.

Malheureux sommes-nous  
de vivre en un tel âge,

Qui nous laissons ainsi  
de maux environner,

La coupe vient d'autrui,  
mais nôtre est le dommage.

Olivier de MAGNY  
1530 - 1561